

# RUPTEURS THERMIQUES KNAUF RTK<sup>2</sup>

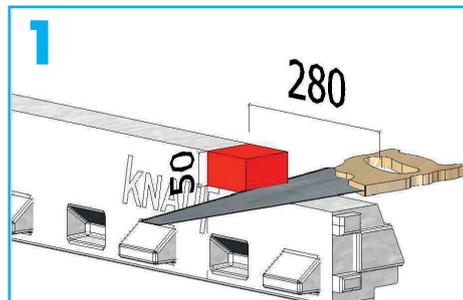
Notice de pose – Mars 2017



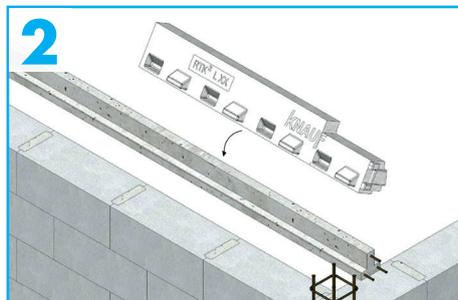
La mise en œuvre des rupteurs thermiques de la gamme Knauf RTK<sup>2</sup> est réalisée conformément aux documents suivants :

- Cahier des prescriptions techniques CPT Planchers
- Plans de pose du fournisseur de poutrelles/tenant de système de plancher
- Notice de pose des entrevous PSE des gammes Knauf
- Avis Technique des rupteurs Knauf (en cours de révision)

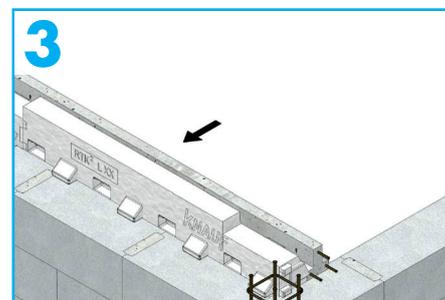
La pose des rupteurs Knauf RTK<sup>2</sup> avec des poutrelles treillis est identique au cas présenté ci-dessous. Les rupteurs des gammes Knauf RTK<sup>2</sup> doivent toujours être positionnés avec le marquage du **côté extérieur** au plancher.



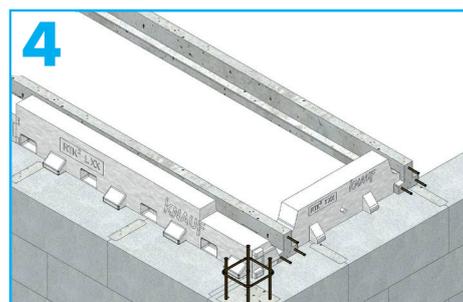
- Mettre en place la 1<sup>ère</sup> poutrelle selon le plan de pose. *Remarque : prévoir un espace de quelques millimètres supplémentaires pour mettre en place facilement les rupteurs.*
- Agrandir la réservation de 80 mm pour créer une encoche de 280 x 50 mm nécessaire au passage du ferrailage dans l'angle.



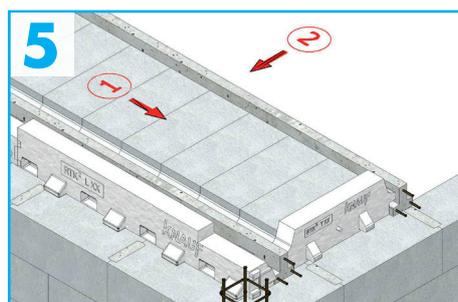
- Placer le 1<sup>er</sup> rupteur Knauf RTK<sup>2</sup>-L dans l'angle du bâtiment entre la première poutrelle et l'arase du chaînage, parallèlement à la poutrelle.



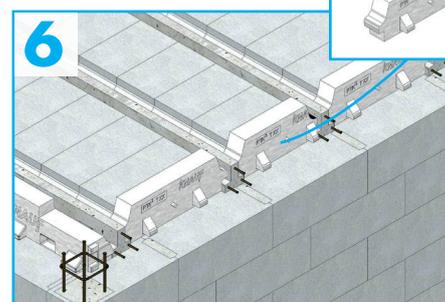
- Mettre en œuvre la 1<sup>ère</sup> rangée de Knauf RTK<sup>2</sup>-L en les emboîtant.
- Serrer la poutrelle.



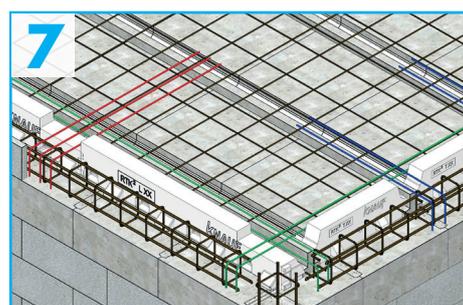
- Mettre en place la 2<sup>ème</sup> poutrelle selon le plan de pose.
- Positionner le 1<sup>er</sup> Knauf RTK<sup>2</sup>-T entre les deux poutrelles.



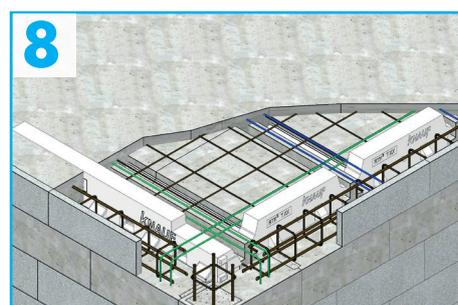
- Poser les entrevous de la rangée.
- Mettre en place le Knauf RTK<sup>2</sup>-T à l'extrémité de la rangée.
- Serrer la poutrelle.



- Répéter les étapes 4 et 5. *Nota : dans le cas d'un démodulé de travée, découper le Knauf RTK<sup>2</sup>-T selon l'entraxe des poutrelles à l'aide du marquage au dos du rupteur.*
- Répéter l'étape 3 pour la rive opposée en découpant les Knauf RTK<sup>2</sup>-L pour le ferrailage aux angles.



- Maçonner les panelles et ferrailer le plancher selon le plan de pose et l'Avis Technique des rupteurs Knauf (ex : zone sismique).



- Couler la dalle de compression (ex : zone sismique).

## Dispositions constructives

	Disposition longitudinale	Disposition transversale	Disposition aux angles
Hors zone sismique	$\geq 1$ HA8 	$\geq 2$ HA8 	<b>2 HA8</b> Sens longitudinal aux poutrelles HA8    Sens transversal aux poutrelles HA8 
Zone sismique : 1 à 4 Bâtiments « Domaine rupteurs* »	2 HA8 	3 HA8 	2 HA8 filants périphériques ancrés dans le chaînage 
Zone sismique 1 à 4 Bâtiments hors « Domaine rupteurs* » Bâtiments « Domaine rupteurs* » hors CPMI	Justification du bâtiment à l'EC8 à réaliser		

\* Domaine rupteur : défini dans l'étude de résistance mécanique en zone sismique et préconisations de traitements des trémiées, selon étude commune FIB-AFIPEB pour rupteurs poutrelles